



## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE Art 28 du CMP



### 1. Identification de l'organisme qui passe le Marché :

Communauté de Communes du Pays de Bourgueil  
8, rue de Fontenelle – BP 8 - 37140 BOURGUEIL  
☎ 02.47.97.26.50 - 📠 02.47.97.26.59  
[ccpbourgueil@wanadoo.fr](mailto:ccpbourgueil@wanadoo.fr)  
Pouvoir adjudicateur : Le Président, Jacques GAILLARD

### 2. Procédure de passation :

Marché à procédure adaptée (Art 28 du CMP)

### 3. Objet du Marché :

**Travaux de viabilisation de la 2<sup>ème</sup> tranche du lotissement n°3, Parc d'Activités de BENAIS/RESTIGNE – 37140 BENAIS**  
**Voiries et réseaux divers**

### 4. Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

### 5. Retrait du dossier de consultation :

Les dossiers de consultation seront remis gratuitement après demande auprès du secrétariat de la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil  
8, rue de Fontenelle – 37140 BOURGUEIL  
(du lundi au vendredi de 9h00-12h00/14h00-17h00).

### 6. Transmission des offres :

Les offres doivent être transmises à la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil  
8, rue de Fontenelle – BP 8 - 37140 BOURGUEIL, en envoi recommandé avec Accusé Réception ou déposées sur place contre récépissé (du lundi au vendredi de 9h00-12h00/14h00-17h00).

### 7. Date limite de réception des offres :

**Vendredi 17 juin 2011 avant 12 heures**, à la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil, 8 rue de Fontenelle – BP 8 – 37140 BOURGUEIL.

### 8. Pièces à fournir :

Listées au règlement de consultation.

### 9. Renseignements complémentaires :

- **Techniques** : Société ATE – Contact *Monsieur DUBERNARD* au ☎ 09 61 39 46 70 -  
Courriel : [contacts-ate@orange.fr](mailto:contacts-ate@orange.fr)  
Communauté de Communes du Pays de Bourgueil – Contact *Monsieur DESIDERI* au ☎ 02.47.97.26.50 – Courriel : [ccpbourgueil@wanadoo.fr](mailto:ccpbourgueil@wanadoo.fr)

### 10. Date d'envoi du présent avis à la publication :

**Mardi 31 mai 2011.**